



## COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES

### **Objet : Situation des entreprises publiques au 30 juin 2024**

La présente Communication a pour objet d'informer le Gouvernement des performances enregistrées à fin juin 2024 par les entreprises publiques dans le cadre de leur suivi budgétaire et des potentiels risques pesant sur l'Etat, liés aux entreprises publiques.

#### **I. EXECUTION BUDGETAIRE A FIN JUIN 2024<sup>1</sup>**

Au premier semestre 2024, les entreprises publiques ont maintenu la dynamique positive observée ces dernières années en matière de performances financières. Leur chiffre d'affaires consolidé s'élève à 2 309,7 milliards FCFA à fin juin 2024, atteignant 105% des objectifs budgétaires pour cette période. Le résultat net cumulé est également excédentaire, s'établissant à 149,9 milliards FCFA, ce qui représente un taux de réalisation de 421% par rapport aux objectifs budgétaires.

Les sociétés d'État contribuent à hauteur de 63% à la formation du résultat net global à mi-parcours, avec une réalisation de 94,7 milliards FCFA, correspondant à un dépassement de 87,9 milliards FCFA par rapport à l'objectif semestriel. Ce résultat est principalement porté par les sociétés PETROCI (31,8 milliards FCFA), PAA (22 milliards FCFA) et GUCE-CI (10,2 milliards FCFA).

Le résultat de PETROCI s'explique par l'augmentation des ventes de pétrole brut (+18%) et de gaz naturel (+9%), ainsi que par la réduction des provisions constituées pour couvrir les champs pétroliers en exploitation.

Pour le PAA, l'amélioration de la performance est attribuée à la mise en service de nouveaux terminaux (conteneurs, céréalier, fruitier, minéralier, roulier et de pêche) ainsi qu'aux projets de décongestion du port, qui ont entraîné une augmentation du trafic national et du trafic de transbordement.

Concernant le GUCE CI, son résultat net à fin juin 2024 est principalement dû à la maîtrise des charges de fonctionnement, en conformité avec le plan de transformation en société d'État.

Les sociétés à participation financière publique majoritaire affichent également une performance satisfaisante, avec un résultat net cumulé de 21,6 milliards FCFA, correspondant à 121% de l'objectif semestriel. Ce résultat est principalement soutenu par les sociétés BNI (15,9 milliards FCFA) et LONACI (4,6 milliards FCFA).

Le résultat net cumulé des sociétés à participation financière minoritaire contrôlées par l'État s'élève à 33,6 milliards FCFA, principalement grâce à la SIR, qui affiche un résultat net de 30,5 milliards FCFA à fin juin 2024.

Cependant, huit (8) sociétés enregistrent des résultats nets déficitaires sur la période, cumulant une perte de 11,7 milliards FCFA. Les déficits les plus importants sont observés chez Air CI (- 7,7 milliards FCFA), Poste CI (-1,6 milliard FCFA), ANAH (ex-SICOGI) (-656,8 millions FCFA) et AGEF (-500,3 millions FCFA).

<sup>1</sup> La performance financière présentée porte sur quarante-cinq (45) sociétés, à savoir, vingt-six (26) SODE et quinze (15) sociétés à participation financière publique (SPFP) majoritaire et quatre (4) sociétés à participation financière publique minoritaires contrôlées par l'Etat. Les sociétés ADCI, SONITRA, SNPECI, SOTRA, VITIB et SOCITA n'ont pas pu transmettre leurs rapports d'exécution budgétaire à la date de rédaction de la présente Communication.

## **II. RISQUES BUDGETAIRES LIES AUX ENTREPRISES PUBLIQUES**

Bien que les entreprises publiques affichent une bonne performance financière globale, certaines d'entre elles exposent l'Etat à des risques budgétaires liés à la dégradation de leurs fonds propres, à des difficultés de remboursement de leurs dettes ou à des tensions de trésorerie.

**Au niveau des risques liés à la dégradation des fonds propres**, sept (7) sociétés présentent des niveaux de fonds propres inférieurs à la moitié de leur capital social. Il s'agit des sociétés CNRA, Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T), Poste CI, AIR CI, CI-ENGINEERING, Société de Gestion du Grand Marché de Treichville (SGMT) et CML. Cette situation implique un besoin global en recapitalisation de 38,2 milliards FCFA, dont 21,5 milliards FCFA à la charge de l'Etat, au regard de son niveau de participation.

La dégradation des fonds propres de la CML, qui semble conjoncturelle, s'explique principalement par un résultat net déficitaire de 5,9 milliards FCFA en 2023. Cette situation résulte de la mévente du minerai de manganèse au dernier trimestre, en raison des perturbations du trafic maritime en mer rouge, liées aux attaques de navires commerciaux menées par des groupes armés yéménites.

La situation d'Air CI résulte d'un déséquilibre structurel de son exploitation, entraînant des résultats négatifs ayant dégradé ses fonds propres. Pour y remédier, les actionnaires d'Air CI ont convenu, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 septembre 2024, d'augmenter le capital social de la compagnie de 60 milliards FCFA (dont 34,5 milliards FCFA à libérer par l'Etat sur la période 2024-2026). Cette augmentation vise à rétablir les fonds propres de la société et à financer partiellement son plan d'affaires 2022-2032, qui inclut le lancement de lignes de long-courrier.

S'agissant de la Poste CI, une stratégie de relance a été élaborée et soumise au Gouvernement. Son adoption et sa mise en œuvre pourraient permettre de garantir l'équilibre financier de la Poste CI à moyen et long terme.

Concernant la Société de Gestion du Grand Marché de Treichville, le CNRA et la Société Ivoirienne de Technologie Tropicale, il est nécessaire de définir un nouveau modèle économique basé sur une nouvelle orientation stratégique. Des mesures ont déjà été prises pour mettre en œuvre ces orientations, en collaboration avec les entreprises concernées.

En ce qui concerne CI-ENGINEERING, sa situation résulte de difficultés économiques et financières rencontrées entre 2014 et 2020, illustrées par la chute de son chiffre d'affaires, qui est passé de 1,14 milliard FCFA en 2014 à 364,8 millions FCFA en 2020. Cette situation a entraîné des pertes récurrentes, détériorant ainsi ses fonds propres. Il est important de rappeler que le Conseil des Ministres du 27 avril 2016 avait autorisé la cession des actions de l'Etat dans la société. Cependant, l'opération de privatisation a été entravée par le non-accomplissement de toutes les formalités juridiques d'acquisition des actifs de l'ex-PALMINDUSTRIE lors de la création de CI-ENGINEERING. Dans l'attente d'une éventuelle reprise de l'opération de cession, le Comité de Privatisation a engagé les services d'un notaire pour régulariser les formalités juridiques de la société. Un décret a été préparé à cet effet et transmis au Secrétariat Général du Gouvernement. Il convient également de souligner que la société connaît un regain d'activité depuis 2021, ce qui a permis d'augmenter son chiffre d'affaires à 830,5 millions FCFA en 2023 et d'enregistrer des résultats positifs au cours des deux dernières années.

**Sur les risques liés à l'endettement**, parmi les 52 entreprises publiques soumises au dispositif de suivi, 26 ont déclaré des dettes financières à moyen et long terme. Le stock de la dette financière au 30 juin 2024 est estimé à 2 689 milliards FCFA, marquant une hausse de 1,3% par rapport aux données de l'année précédente. La quasi-totalité (93%) de cette dette est destinée au financement de projets d'investissement, notamment dans le secteur de l'électricité, l'extension du port d'Abidjan et le renforcement de la flotte d'Air CI.

Avec un montant de 1 579,4 milliards FCFA, la dette de CI-ENERGIES représente 59% de la dette des entreprises publiques. Le PAA se classe au deuxième rang, avec une dette estimée à 467,5 milliards FCFA à fin juin 2024, soit 17 % du total des dettes publiques.

En termes de remboursement, les entreprises publiques ont presque entièrement honoré leurs engagements liés au service de la dette au deuxième trimestre 2024, certaines bénéficiant de l'appui de l'État (notamment CI-ENERGIES). Le montant total payé représente 99% du montant échu, soit 60,18 milliards FCFA.

Cependant, quatre (4) sociétés affichent, à fin juin 2024, des arriérés concernant le paiement de leur dette, pour un montant total de 798 millions FCFA, en baisse par rapport aux 9,8 milliards FCFA relevés à la même date en 2023. Il s'agit de la Poste CI (559,2 millions FCFA), d'EDIPRESSE (196,89 millions FCFA), d'ANAH (ex-SICOGI) (39,2 millions FCFA) et de SNPECI (2,9 millions FCFA). Les plans de relance de la Poste CI et d'EDIPRESSE prévoient des mécanismes pour faciliter l'apurement de ces arriérés.

En ce qui concerne la viabilité de la dette des entreprises publiques, les analyses menées ont mis en lumière des vulnérabilités au sein de deux entreprises, qui totalisent environ 76% du stock global de la dette à fin décembre 2022, à savoir CI-ENERGIES et le PAA.

Pour le PAA, l'évaluation de la viabilité de son endettement a révélé un risque de défaut à moyen terme (entre 2027 et 2033), en raison d'une augmentation significative du service de la dette, liée à la fin du différé de certains emprunts. Ce risque pourrait être atténué si le PAA maintient sa dynamique de croissance actuelle.

Concernant CI-ENERGIES, les travaux réalisés en collaboration avec la tutelle technique et la société ont permis d'identifier des pistes pour rétablir son équilibre financier.

**Sur les risques liés à la trésorerie**, sept (7) entreprises pourraient faire face à des tensions d'ici fin 2024, en raison de l'insuffisance des ressources projetées par rapport aux dépenses prévues pour la période à venir. Les besoins en trésorerie ont été évalués comme suit : 7,5 milliards FCFA pour la SOTRA, 3,74 milliards FCFA pour la SNPECI, 448 millions FCFA pour IDT, 431 millions FCFA pour la SOGEDI, 404,9 millions FCFA pour la Poste CI, 216,5 millions FCFA pour CI-ENGINEERING et 172,6 millions FCFA pour I2T. Au total, cela représente un besoin cumulé de 12,96 milliards FCFA.

Enfin, des travaux menés avec les tutelles techniques des sociétés ONEP et CI-ENERGIES ont permis d'identifier des options visant à garantir l'équilibre des secteurs de l'eau potable et de l'électricité.

Telle est l'économie de la présente communication relative à la situation des entreprises publiques à fin juin 2024.

**LE MINISTRE DU PATRIMOINE,  
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT  
ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES**

**Moussa SANOGO**



**ANNEXES A LA COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES RELATIVE  
A LA SITUATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES AU 30 JUIN 2024**

**Annexe 1 : Résultat net par société au 30 juin 2024 et objectifs budgétaires (en millions FCFA)**

SOCIETE	Type	Réalisé juin 2024 (a)	Prévision juin 2024 (b)	Objectif annuel 2024 (c)	TRO juin 2024 (a)/(b)	TRO 2024 (a)/(c)
PETROCI HOLDING	SOODE	31 778,0	-17 893,7	7 138,8	NA	445%
SIR	Société contrôlée	30 477,0	8 110,0	16 220,0	376%	188%
PAA	SOODE	22 010,6	17 712,1	35 927,6	124%	61%
BNI	SPFPM	15 900,0	16 249,5	32 499,0	98%	49%
GUCE-CI SA	SOODE	10 225,6	8 111,6	18 019,6	126%	57%
SODEMI	SOODE	7 843,2	719,6	1 693,1	1090%	463%
CI-ENERGIES	SOODE	4 883,9	-5 968,7	2 470,1	NA	198%
LONACI	SPFPM	4 602,9	3 930,1	7 860,2	117%	59%
ANSUT	SOODE	4 102,9	4 877,7	9 654,5	84%	42%
LBTP	SPFPM	3 680,9	2 905,0	5 810,0	127%	63%
BNETD	SOODE	3 676,1	947,5	4 619,0	388%	80%
CNRA	SPFPM	3 490,1	502,1	741,9	695%	470%
SONAPIE	SOODE	2 499,2	-1 517,7	-1 707,6	NA	NA
ONEP	SOODE	1 998,1	-160,6	910,0	NA	220%
GESTOCI	Société contrôlée	1 813,0	1 810,0	1 543,0	100%	117%
RTI	SOODE	1 665,0	62,0	117,0	2685%	1423%
AGERROUTE	SOODE	1 591,4	941,6	1 893,1	169%	84%
PASP	SOODE	1 348,4	1 425,0	2 850,0	95%	47%
SODEFOR	SOODE	1 339,6	1 596,3	658,4	84%	203%
OIC	Société contrôlée	1 298,8	973,6	1 962,9	133%	66%
CML	SPFPM	1 069,1	567,6	2 060,7	188%	52%
ANADER	SPFPM	1 034,6	2 143,1	65,9	48%	1570%
SODEXAM	SOODE	724,9	0,0	0,0	NA	NA
SOGEDI	SOODE	393,2	249,3	498,6	158%	79%
VERSUS BANK	SPFPM	278,0	585,5	1 171,0	47%	24%
AIGF	SOODE	276,9	141,5	283,0	196%	98%
CI-ENGINEERING	SPFPM	197,2	-21,5	-276,6	NA	NA
ONAD	SOODE	189,0	0,0	0,0	NA	NA
IDT	SOODE	185,1	28,8	57,5	643%	322%
SNDI	SOODE	170,2	159,3	352,3	107%	48%
SGPME	SOODE	152,0	256,8	513,0	59%	30%
SGMT	SPFPM	80,8	30,2	60,4	267%	134%
INIE	SPFPM	80,5	241,3	16,6	33%	484%
BHCI	SPFPM	54,0	553,5	1 107,0	10%	5%
SIVAC	Société contrôlée	35,2	8,2	2,6	430%	1336%
SIPF	SOODE	30,9	-45,7	64,9	NA	48%
FER	SOODE	0,0	0,0	0,0	NA	NA
SEMGB	SPFPM	-5,0	93,7	187,4	-5%	-3%
I2T	SOODE	-397,2	-756,4	-1 397,4	NA	NA
CI PME	SOODE	-403,9	-288,3	-338,3	NA	NA
AGEF	SPFPM	-500,3	-93,8	137,8	NA	-363%
ANAH	SPFPM	-656,8	10,1	20,2	-6504%	-3252%
PCI	SOODE	-1 578,2	-3 822,2	-7 081,8	NA	NA
ACI	SPFPM	-7 733,5	-9 802,0	-9 072,3	NA	NA
<b>Total général</b>		<b>149 901,5</b>	<b>35 572,0</b>	<b>139 313,2</b>	<b>421,4%</b>	<b>107,6%</b>

## Annexe 2 : Situation d'endettement au 30 juin 2024 et impayés de la dette

### Stock de la dette<sup>2</sup> au 30 juin 2024 (en millions FCFA)

Société	Stock au 30 juin 2023	Stock au 30 juin 2024	Dont Stock dette rétrocedée au 30 juin 2024	Dont Stock dette garantie au 30 juin 2024
ACI	79 678	<b>87 698</b>	63 003	2 621
AGEF	6 867	<b>136</b>	0	0
ANAH	340	<b>701</b>	0	0
ANSUT	54 653	<b>49 391</b>	34 357	15 034
BNETD	0	<b>2 320</b>	0	0
BNI	990	<b>40 189</b>	0	0
CI-ENERGIES	1 521 238	<b>1 579 363</b>	1 255 005	206 057
CML	1 768	<b>1 921</b>	0	0
EDIPRESSE	197	<b>197</b>	0	0
FER	241 101	<b>226 157</b>	0	0
GESTOCI	5 558	<b>17 276</b>	0	0
INIE	6 050	<b>6 050</b>	6 050	0
ONEP	237	<b>188</b>	0	0
PAA	470 137	<b>467 517</b>	462 411	0
PASP	1 186	<b>637</b>	0	0
PCI	594	<b>559</b>	0	0
PETROCI	14 214	<b>23 981</b>	0	0
RTI	692	<b>144</b>	0	0
SIR	187 287	<b>142 548</b>	0	121 715
SNDI	173	<b>141</b>	0	0
SNPECI	85	<b>54</b>	0	0
SODEMI	218	<b>188</b>	0	0
SODEXAM	9 546	<b>6 706</b>	0	0
SOGEDI	38 535	<b>25 481</b>	0	0
SOTRA	9 861	<b>7 421</b>	0	0
SONAPIE <sup>3</sup>	2 108	<b>2 108</b>	0	0
<b>Total</b>	<b>2 653 313</b>	<b>2 689 073</b>	<b>1 820 827</b>	<b>345 426</b>

<sup>2</sup> Le stock de la dette directe est celui déclaré par les entreprises publiques, tandis que ceux de la dette rétrocedée et dette garantie proviennent de la Direction Générale des Financements (Ex-Dette Publique). Cette approche a été retenue conformément aux recommandations des travaux tenus en mars 2020 relatif à l'harmonisation des statistiques de la dette publique.

<sup>3</sup> Avec la restructuration du portefeuille, la dette SPDC est portée par la SONAPIE